

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010

Procès-verbal des opérations de dépouillement des bulletins des Belges qui ont voté
dans un poste consulaire pour la circonscription électorale
de CANTON SPECIAL CIRCONSCRIPTION WALLONNE (*)

I. Constitution et composition du bureau.-

Le bureau de dépouillement pour la circonscription électorale de CANTON SPECIAL CIRCONSCRIPTION WALLONNE, réuni le 13/06/2010 à 16:46 dans le local situé à ... CANTON SPECIAL CIRCONSCRIPTION WALLONNE, est composé comme suit (le nom et le prénom sont précédés de la mention : Madame (Mme) ou Monsieur (M)).

M. Joos De Ter Beerst Philippe , Président ;
M. David Filip , Assesseur ;
Mme Demesmaecker Katty , Assesseur ;
M. Marien Bruno , Assesseur ;
M. Genot Guy , Assesseur ;
M. Wauthier Serge , Secrétaire ;

Ont siégé comme témoins :

Un des membres ayant été empêché ou absent, le bureau a procédé comme il est stipulé à l'article 152, alinéa 2, du Code électoral. Cela concerne:

Le bureau s'est constitué immédiatement et les membres ont prêté aussitôt le serment prévu à l'article 104 du Code électoral (3). Les témoins ont été installés au fur et à mesure de leur arrivée et ils ont prêté le serment prescrit.

* - Indiquer par quelle circonscription électorale du Sénat est effectué le dépouillement des bulletins de vote provenant des postes consulaires.

Il y a 3 circonscriptions électorales pour les élections du Sénat : la circonscription wallonne, la circonscription flamande et la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde.

- Le procès-verbal et les annexes doivent être joints.

N.B.: Pour la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, le bureau spécial de dépouillement doit également dépouiller les bulletins des électeurs belges résidant à l'étranger, qui ont voté par correspondance dans cette circonscription électorale (article 180septies, § 5, alinéa quatre, du Code électoral).

- (1) - En cas d'empêchement ou d'absence du président ou d'un assesseur, le bureau y supplée lui-même et la voix du membre le plus âgé est déterminante.
- Le nombre d'assesseurs peut être augmenté en fonction du nombre de bulletins devant être dépouillés dans la circonscription.
 - Si le secrétaire fait défaut ou s'il a dû assumer les fonctions d'assesseur, un des assesseurs exerce les fonctions de secrétaire. Le cas échéant, ces faits sont relatés sous la rubrique "Observations".
 - Le nom et le prénom sont précédés de la mention : Madame ou Monsieur.
- (2) Si plusieurs témoins se sont présentés pour une même liste et s'il a fallu procéder à un tirage au sort, il y a lieu de le signaler dans la rubrique "Observations".

(3) La formule de la prestation de serment pour les membres du bureau est :

"Je jure de recenser fidèlement les suffrages et de garder le secret des votes", ou bien "Ik zweer dat ik de stemmen getrouw zal opnemen en het geheim van de stemming zal bewaren", ou bien encore : "Ich schwöre die Stimmen gewissenhaft zu zählen und das Stimmgeheimnis zu bewahren."

Pour les témoins, cette formule est :

"Je jure de garder le secret des votes", ou bien : "Ik zweer dat ik het geheim van de stemming zal bewaren", ou bien encore : "Ich schwöre das Stimmgeheimnis zu bewahren."

Le serment est prêté par l'assesseur, par le secrétaire et par les témoins entre les mains du président, et par celui-ci en présence du bureau constitué.

Le président, l'assesseur ou le secrétaire, nommé au cours des opérations en remplacement d'un membre empêché, prête ledit serment avant d'entrer en fonction. Il en est fait mention au procès-verbal.

II. Réception et recensement des bulletins.-

Nom du poste consulaire	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de bulletins de vote reçus	Heure de la réception des bulletins de vote	Observations
Abidjan	0	44		
Abu Dhabi	0	45		
Abuja	0	4		
Addis Ababa/Addis-Abeba/Addis Ababa	0	3		
Algiers/Alger/Algier	0	41		
Alicante	0	31		
Amman	0	12		
Ankara	0	9		
Astana	0	2		
Athene/ Athenes/Athen	0	15		
Atlanta	0	5		
Baku	0	2		
Bangkok	0	15		
Barcelona	0	25		
Beiroet/Beyrouth/Beirut	0	106		
Belgrado/Belgrade/Belgrad	0	16		
Berlijn/Berlin/Berlin	0	21		
Bern/Berne/Bern	0	8		
Boedapest/Budapest/Budapest	0	22		
Boekarest/Bucarest/Bukarest	0	8		
Bogota	0	123		
Bratislava	0	1		
Brazzaville	0	28		
Buenos Aires	0	125		
Bujumbura	0	58		
Canberra	0	10		
Kanton (Guangzhou)/Canton (Guangzhou)/Kanton(Guangzhou)	0	1		
Caracas	0	20		
Casablanca	0	121		
Dakar	0	20		
Damascus/Damas/Damaskus	0	27		
Dar es Salaam	0	4		
Den Haag/La Haye/Den Haag	0	19		
Doha	0	29		
Dublin	0	9		
Genève/Genève/Genf	0	87		
Hanoi/Hanoi/Hanoi	0	7		
Havana/La Havane/Havanna	0	4		
Helsinki	0	2		
Hongkong/Hong-Kong/Hong Kong	0	23		
Islamabad	0	6		

Nom du poste consulaire	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de bulletins de vote reçus	Heure de la réception des bulletins de vote	Observations
Istanboel/Istanbul/Istanbul	0	47		
Jakarta	0	10		
Jeruzalem/Jérusalem/Jerusalem	0	10		
Johannesburg/Johannesbourg/Johannesbourg	0	31		
Kaapstad/Le Cap/Kapstadt	0	12		
Cairo/Le Caire/Kairo	0	20		
Kampala	0	12		
Keulen/Cologne/Köln	0	22		
Kiev/Kiev/Kiew	0	5		
Kigali	0	50		
Kingston	0	0		
Kinshasa	0	181		
Koeweit/Koweït/Kuwait	0	6		
Kopenhagen/Copenhague/Kopenhagen	0	5		
Kuala Lumpur	0	6		
Lima	0	29		
Lissabon/Lisbonne/Lissabon	0	32		
Ljubljana	0	6		
London/Londres/London	0	42		
Los Angeles	0	16		
Luanda	0	7		
Lubumbashi	0	167		
Luxemburg/Luxembourg/Luxembourg	0	197		
Madrid	0	35		
Manila/Manille/Manila	0	8		
Marseille	0	16		
Mexico	0	60		
Milaan/Milan/Mailand	0	34		
Montréal	0	93		
Moskou/Moscou/Moskau	0	16		
Mumbai	0	0		
Nairobi	0	9		
New Delhi	0	3		
New York	0	19		
Nicosia/Nicosie/Nicosia	0	9		
Oslo	0	7		
Ouagadougou	0	7		
Parijs/Paris/Paris	0	175		
Peking/Pékin/Peking	0	17		
Praag/Prague/Prag	0	8		
Pristina	0	1		
Rabat	0	56		
Riga	0	0		
Rijsel/Lille/Lille	0	76		
Rio de Janeiro	0	29		
/Riaad/Riyad/Riad	0	10		
Rome/Rome/Rom	0	20		
San José	0	16		

Nom du poste consulaire	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de bulletins de vote reçus	Heure de la réception des bulletins de vote	Observations
Santiago de Chili/Santiago du Chili/Santiago de Chile	0	54		
Sao Paulo	0	109		
Seoul/Séoul/Seoul	0	7		
Shanghai/Shanghaï/Shanghai	0	26		
Singapore/Singapour/Singapur	0	28		
Sint-Petersburg/Saint-Pétersbourg/Sankt Petersburg	0	0		
Sofia	0	8		
Stockholm	0	2		
Straatsburg/Strasbourg/Strassburg	0	50		
Tallinn	0	1		
Tanger	0	13		
Teheran/Téhéran/Teheran	0	2		
Tel Aviv	0	13		
Tenerife	0	10		
Tokio/Tokyo/Tokio	0	13		
Toronto	0	26		
Tripoli/Tripoli/Tripolis	0	3		
Tunis	0	73		
Valetta/La Valette/Valleta	0	8		
Vilnius/Vilnius/Wilna	0	0		
Warschau/Varsonie/Warschau	0	8		
Washington	0	26		
Wenen/Vienne/Wien	0	14		
Yaoundé	0	15		
Zagreb	0	2		
Totaux:	0	3306		

(*) Pour la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde (B-H-V), le Bureau spécial de dépouillement doit également dépouiller les bulletins de vote des électeurs belges résidant à l'étranger qui ont voté par correspondance dans cette circonscription électorale.

III. Dépouillement

Le bureau procède au mélange, au classement et à l'examen des bulletins pour le Sénat (4).

Les témoins déclarent ne pas avoir à formuler d'observations, ni de réclamations.

Le résultat du dépouillement s'établit comme il est indiqué au tableau ci-joint.

Lorsque la classification des bulletins est terminée, les autres membres du bureau et les témoins examinent les bulletins sans déranger le classement, et soumettent au bureau leurs observations et réclamations.

Les bulletins suspects et ceux qui ont fait l'objet de réclamations sont ajoutés, d'après la décision du bureau, à la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Les bulletins de chacune des catégories sont comptés successivement par deux membres du bureau.

Tous ces nombres sont repris dans l'annexe jointe au présent procès-verbal.

Les bulletins annulés, suspects ou contestés, autres que les blancs, sont paraphés par deux membres du bureau et par l'un des témoins.

Tous les bulletins, classés comme il est précisé ci-dessus, sont placés sous des enveloppes distinctes fermées et conservés au SPF Affaires étrangères à Bruxelles jusqu'à la validation définitive des élections.

Le bureau constate et reporte dans le tableau (voir annexes) le nombre des bulletins déposés, le nombre des bulletins blancs ou nuls, le nombre des votes valables et pour chacune des listes classées suivant leur numéro d'ordre, le nombre des votes de liste, le total des suffrages nominatifs émis pour chaque liste, ainsi que pour chaque candidat (titulaires et suppléants) de chaque liste le total des suffrages nominatifs qu'il a obtenus (5).

Le bureau totalise toutes ces rubriques et y ajoute le chiffre électoral de chaque liste.

Le bureau communique, par la voie la plus rapide, au Ministre de l'Intérieur, le total des bulletins déposés, le total des bulletins blancs et nuls, le total des votes valables et le chiffre électoral de chacune des listes, ainsi que pour chaque candidat (titulaires et suppléants) de chaque liste le total des suffrages nominatifs qu'il a obtenus (5).

Le public est admis dans la salle où siège le bureau, et le président proclame les résultats constatés.

Le bureau clôture ensuite le présent procès-verbal, qui est daté et signé par le président, les assesseurs, le secrétaire et les témoins.

Le président du bureau met ce procès-verbal, ainsi que les tableaux joints en annexe sous enveloppe, la scelle et la fait remettre, par la voie la plus rapide, au président du bureau principal de la circonscription, qui en donne récépissé.

Fait à CANTON SPECIAL CIRCONSCRIPTION WALLONNE, le 13/06/2010.

Le Secrétaire,

Le Président,

Les assesseurs,

Les témoins,

P.S. : N'oubliez pas de remettre, le jour du scrutin, au président du bureau principal de canton à Bruxelles la liste ci-jointe (annexe I) pour le paiement des jetons de présence.

(4) Le président et l'un des membres du bureau, après avoir mêlé tous les bulletins que le bureau est chargé de dépouiller, les déplient et les classent d'après les catégories suivantes (art. 156, § 1er CE) :

1. Bulletins donnant des suffrages valables à la première liste ou à des candidats de cette liste ;
2. De même pour la deuxième liste et pour les listes suivantes ;
3. Bulletins suspects et contestés;
4. Bulletins blancs et nuls.

Ce premier classement étant terminé, les bulletins valables de chaque liste et par liste sont répartis en quatre sous-catégories, comprenant :

1. Les bulletins marqués en tête (votes de liste);
2. Les bulletins marqués exclusivement en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (votes nominatifs);
3. Les bulletins marqués en faveur, à la fois, d'un ou plusieurs candidats titulaires et d'un ou plusieurs candidats suppléants (votes nominatifs);
4. Les bulletins marqués exclusivement en faveur d'un ou plusieurs candidats suppléants (votes nominatifs);

Les bulletins marqués à la fois en tête et en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires sont classés dans la deuxième sous-catégorie.

Les bulletins marqués à la fois en tête et en faveur d'un ou plusieurs candidats titulaires et d'un ou plusieurs candidats suppléants sont classés dans la troisième sous-catégorie.

Les bulletins marqués à la fois en tête et en faveur d'un ou plusieurs candidats suppléants sont classés dans la quatrième sous-catégorie.

Ensuite, les bulletins suspects et contestés sont ajoutés à la catégorie à laquelle ils appartiennent (valables pour une liste ou nuls) selon la décision du bureau.

Sont nuls (art. 157 CE) :

1. Tous les bulletins autres que ceux dont l'usage est permis par la loi ;
2. Ceux qui contiennent plus d'un vote de liste ou qui contiennent des suffrages nominatifs, soit pour des titulaires, soit pour des suppléants de listes différentes ;
3. Ceux dans lesquels l'électeur a marqué à la fois un vote en tête de liste et à côté du nom d'un ou plusieurs candidats titulaires ou candidats suppléants d'une autre liste ;
4. Ceux dans lesquels l'électeur a marqué un vote à côté du nom d'un ou plusieurs candidats titulaires d'une liste et à côté du nom d'un ou plusieurs candidats suppléants d'une autre liste ;
5. Les bulletins qui ne contiennent aucun vote ; ceux dont les formes et dimensions ont été altérées, qui contiendraient à l'intérieur un papier ou un objet quelconque ou dont l'auteur pourrait être rendu reconnaissable par un signe, une rature ou une marque non autorisée par la loi.

Ne sont pas nuls :

1. Les bulletins dans lesquels l'électeur a marqué un vote à la fois en tête de liste et en faveur d'un ou plusieurs candidats titulaires et suppléants de la même liste.
2. Les bulletins dans lesquels l'électeur a marqué un vote à la fois en tête de liste et en faveur d'un ou plusieurs candidats suppléants de la même liste.

Dans les deux cas précités, le vote en tête est considéré comme non avenu.

(5) - Pour l'élection des sénateurs élus directement, chaque bureau de dépouillement de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde classe les bulletins contenant des votes en deux catégories (art. 156, § 2 CE) :

- 1° les bulletins qui expriment un suffrage pour une liste de candidats déposée au bureau principal de collège français;
- 2° les bulletins qui expriment un suffrage pour une liste de candidats déposée au bureau principal de collège néerlandais.

Dans les cantons électoraux de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale de cette circonscription électorale, le tableau modèle visé à l'article 161, alinéa 2, est dressé en double : un exemplaire mentionne les résultats du dépouillement destinés au collège électoral français et le second exemplaire mentionne les résultats du dépouillement destinés au collège électoral néerlandais.

- Dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, le bureau doit dresser l'état récapitulatif pour le Sénat en double : un exemplaire où sont mentionnés les résultats destinés au collège électoral néerlandais et un second exemplaire où sont mentionnés les résultats destinés au collège électoral français (Art. 156, §§ 2 et 3 et art. 161, § 8 CE).

Dans cette circonscription, un tableau est dressé en français (un état destiné au collège électoral français du Sénat) et un autre est dressé en néerlandais (un état destiné au collège néerlandais du Sénat). Vu que dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, il est impossible de déterminer à quel collège électoral appartiennent les bulletins blancs ou nuls, ceux-ci doivent être globalisés au niveau de l'ensemble de la circonscription et leur nombre est à indiquer sur une feuille distincte (voir annexe III à la présente formule).

(6) Le SPF Affaires étrangères et le SPF Intérieur passent des accords en vue de la transmission digitale des résultats électoraux au SPF Intérieur et aux bureaux principaux de collège à Namur et à Malines.

Collège électoral français

Canton électoral de : **CANTON SPECIAL CIRCONSCRIPTION WALLONNE**

ELECTION DU SENAT DU 13 JUIN 2010

Etat récapitulatif des résultats des bureaux de dépouillement

Bureaux de dépouillement	Numéros des bureaux de vote dont le scrutin a été dépouillé par ces bureaux	Nombre des bulletins trouvés dans les urnes	Nombre des bulletins blancs ou nuls	Nombre des bulletins valables
Bureau 1		1.837	108	1.729
Bureau 2		1.469	91	1.378
Total pour le canton		3.306	199	3.107

Check sum : 6.358

LISTE 2 - VIVANT					Check sum : 801
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL
Bureau 1	11	0	4	0	15
Bureau 2	0	0	0	1	1
	11	0	4	1	16

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 16 **(E)** (Chiffre électoral de la liste 2 - VIVANT)

LISTE 2 - VIVANT												
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous												4
	MARTINY Robert 1	CLOSSET Jeanne 2	DOSOGNE Aurore 3									
Bureau 1	0	2	2									
Bureau 2	0	0	0									
	0	2	2									

LISTE 2 - VIVANT												
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous												5
	CLOSSET Jeanne 1	MARTINY Robert 2	RICHARD Nicolas 3	DOSOGNE Aurore 4	MATHY Cindy 5	RENOUPREZ Emmanuel 6						
Bureau 1	0	0	1	0	1	2						
Bureau 2	0	0	0	1	0	0						
	0	0	1	1	1	2						

LISTE 5 - PS					Check sum : 77038
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL
Bureau 1	217	105	22	3	347
Bureau 2	144	101	23	2	270
	361	206	45	5	617

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 617 (E) (Chiffre électoral de la liste 5 - PS)

LISTE 5 - PS																
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous																565
	MAGNETTE Paul	ARENA Marie	MOUREAUX Philippe	BOUSETTA Hassan	WINCKEL Fabienne	DENIS Jean-Pierr e	MARLIERE Gisèle	DEMAL Gregory	SAIDI Fatiha	BAYENET Benoit	FISZMAN Julie	JEANMART Françoise	CLOSE Philippe	SCHRAUBEN Sandra	DEMEYER Willy	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
Bureau 1	58	33	33	22	20	19	19	13	23	14	17	15	13	15	21	
Bureau 2	63	20	17	24	7	9	11	6	19	7	9	11	5	7	15	
	121	53	50	46	27	28	30	19	42	21	26	26	18	22	36	

LISTE 5 - PS																
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous																97
	MAHOX Philippe	MORREALE Christie	BARVAIS Marc	CASTELLANO LAZARO Carmen	VINCENT Julie	PATTE Julie	GUSTIN Déborah	ONKELINX Gaston	COLLIGNON Christophe							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9							
Bureau 1	7	3	3	2	4	4	2	6	0							
Bureau 2	9	7	5	8	8	7	9	5	8							
	16	10	8	10	12	11	11	11	8							

LISTE 6 - MR					Check sum : 38677
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL
Bureau 1	284	167	48	6	505
Bureau 2	245	123	39	4	411
	529	290	87	10	916

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 916 (E) (Chiffre électoral de la liste 6 - MR)

LISTE 6 - MR															
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous															699
	DE DECKER Armand	TILMANS Dominique	BELLOT François	MILLER Richard	NIKOLIC Diana	GOSUIN Didier	SIDIBE Fatoumata	BOUCHEZ Georges-Lo uis	MALMENDIER Jean-Pierr e	HACHIMI Tatiana	THANS-DEBR UGE Anne	FRANCOIS Sophie	BERTOUILLE Chantal	RIES Frédérique	MICHEL Louis
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Bureau 1	98	13	10	10	17	21	6	5	5	4	9	10	8	32	92
Bureau 2	73	22	15	16	17	19	16	16	11	12	11	15	18	27	71
	171	35	25	26	34	40	22	21	16	16	20	25	26	59	163

LISTE 6 - MR															
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous															149
	DEPREZ Gérard	CROMBE-BER TON Marie-Hélè ne	HAMAL Olivier	THORON Stéphanie	de GERLACHE Bernard	WINERLAK-K WIAT Fabienne	KEUL Heinz	BERTIEAUX Françoise	BROTCHI Jacques						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
Bureau 1	23	3	6	3	6	5	1	11	8						
Bureau 2	25	7	6	10	7	4	5	10	9						
	48	10	12	13	13	9	6	21	17						

LISTE 12 - ecole					Check sum : 5106
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL
Bureau 1	279	87	38	6	410
Bureau 2	260	69	27	12	368
	539	156	65	18	778

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 778 (E) (Chiffre électoral de la liste 12 - ecole)

LISTE 12 - ecole																
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous																421
	MORAE Jacky	NIESSEN Claudia	FAUCONNIER Jean-François	BRICMONT Saskia	RENARD Michel	LEFEBVRE Marie-Christine	ENGELS Philippe	CORNET Cécile	MINET Serge	DE JAER Charlotte	FAVARIN Gianpietro	KHATTABI Zakia	KABAMBA KASADI Bob	HENRY Philippe	DURANT Isabelle	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
Bureau 1	39	17	12	7	7	14	10	13	3	7	2	12	7	2	2	
Bureau 2	41	21	14	14	16	20	16	15	12	16	9	21	12	12	28	
	80	38	26	21	23	34	26	28	15	23	11	33	19	14	30	

LISTE 12 - ecole																
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous																123
	HELLINGS Benoit	NAVARRÉ Sylvie	CLEDA Etienne	METTIOUI Asma	ESGAIN Nicolas	PETRE Brigitte	HAZEE Stéphane	MEERHAEGHE Isabelle	JAVAU Jean-Miche l							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9							
Bureau 1	4	8	2	8	4	8	1	1	11							
Bureau 2	6	13	4	5	7	8	8	6	19							
	10	21	6	13	11	16	9	7	30							

LISTE 14 - R.W.F.					Check sum : 12911
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL
Bureau 1	24	9	0	0	33
Bureau 2	12	3	0	0	15
	36	12	0	0	48

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 48 **(E)** (Chiffre électoral de la liste 14 - R.W.F.)

LISTE 14 - R.W.F.																
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous																
	SWENNEN René 1	HOLSBECKS Jeannine 2	ROLAND Claude 3	IZQUIERDO PRIETO Eve 4	HOREMANS Jean-Marie 5	DUJARDIN Françoise 6	MARTENS Michel 7	DELACROIX Sandra 8	BECKERS Alain 9	LECOMTE Céline 10	KINET Marcel 11	LAURENT Daniel 12	TAE LMAN Andrée 13	STAQUET Jean-Pol 14	GENDEBIEN Clara 15	16
Bureau 1	5	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1	
Bureau 2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	
	7	0	1	0	1	1	0	2	0	0	0	0	1	2	1	

LISTE 14 - R.W.F.																
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous																
	VERSCHOREN Philippe 1	VAN DAELE Odette 2	ELAAJJAL Adra 3	JORDAN Jacques 4	BRUON Mireille 5	HOUART Anne 6	LAFFINEUR Daniel 7	DELVAUX-DE KOK Véronique 8	DERBAUDREN GHIE Jean-Pierre 9							0
Bureau 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Bureau 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
	0	0	0	0	0	0	0	0	0							

LISTE 16 - PTB+					Check sum : 771	
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL	
Bureau 1	9	2	0	1	12	
Bureau 2	3	2	1	0	6	
	12	4	1	1	18	

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 18 **(E)** (Chiffre électoral de la liste 16 - PTB+)

LISTE 16 - PTB+																
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous																10
	VAN HEES Marco 1	GERAETS Claire 2	PIERSOTTE Jean-Marie 3	ABDALLAH Chimel 4	FERAILLE Armand 5	SANDERS Karell 6	LO FURNO Joseph 7	LAMBOTTE Amandine 8	MROUE Monked 9	RULMONT Eliane 10	DUPIRE David 11	DUPONT Mireille 12	BOUTACHIDI S Maria 13	de SELYS Gérard 14	PESTIEAU David 15	
Bureau 1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
Bureau 2	2	2	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
	2	2	3	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	

LISTE 16 - PTB+																
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous																2
	VANDEPAER Johan 1	MOULAERT Colette 2	GOMEZ Garcia Antonio 3	SACCO Elisa 4	PETIT Pierre 5	DE SCHREYER Damire-Fer nande 6	DUFOUR Danièle 7	CRAEN Cathy 8	COTTENIER Jo 9							
Bureau 1	0	0	0	0	0	0	0	0	1							
Bureau 2	1	0	0	0	0	0	0	0	0							
	1	0	0	0	0	0	0	0	1							

LISTE 18 - Front des gauches					Check sum : 1935
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL
Bureau 1	8	4	0	0	12
Bureau 2	5	3	1	2	11
	13	7	1	2	23

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 23 **(E)** (Chiffre électoral de la liste 18 - Front des gauches)

LISTE 18 - Front des gauches															
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous															8
	TANGRE Robert	PAGNOULLE Christine	CROES Nicolas	DEHAEN Michèle	STEENHOUDT Ingrid	HUCORNE Michel	DEVOS Michel	MASY Lucie	MALARME Boris	BECQ Antoinette	MEURANT Floriane	DUCHATEAU Dominique	VOSSEN Germain	EL BOUREZGUI Malika	TOUSSAINT Eric
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Bureau 1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Bureau 2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	2	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	2

LISTE 18 - Front des gauches															
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous															3
	TANURO Daniel	DEMETS Linda	DANDRIFOSS E Jean-Claud e	LÉOTARD Marc	MARCUS Paul	CHRISTELBA CH Marie	GOOSSENS Vicky	LACROIX Wendy	COUTEAU Marcel						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
Bureau 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Bureau 2	0	0	0	0	2	0	0	0	1						
	0	0	0	0	2	0	0	0	1						

LISTE 20 - MSplus					Check sum : 215
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL
Bureau 1	3	3	0	0	6
Bureau 2	0	1	0	0	1
	3	4	0	0	7

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 7 **(E)** (Chiffre électoral de la liste 20 - MSplus)

LISTE 20 - MSplus															
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous															
	BIEMANS Francis	SAMYGIN Véronique	DELFORGE Philippe	CLIPPE Valérie	BADIATA Jean de Pierre	DARVILLE Catherine	CLIGNET Grégory	SANTKIN Annick	SYX Manuel	GUISSART Nadine	FOUAT Michel	LEBON Linda	CORNET Luc	REMACLE Claude	DUBRULLE Véronique
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Bureau 1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Bureau 2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0

LISTE 20 - MSplus															
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous															
	MOLLE Jean-Pierre	HENRIOULLE Claire	ALBERT Francis	VANDEN EYCKEN Rosa	VANDERBEQU E Vincent	NOE Aurore	DUTRIEUX Jessica	REMACLE Claude	PLETIKOSA Mirijana						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
Bureau 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Bureau 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	0	0	0	0	0	0	0	0	0						

LISTE 22 - Parti Populaire					Check sum : 37711	
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL	
Bureau 1	32	18	4	2	56	
Bureau 2	26	7	1	1	35	
	58	25	5	3	91	

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 91 (E) (Chiffre électoral de la liste 22 - Parti Populaire)

LISTE 22 - Parti Populaire											
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous										30	
	AERNOUDT Rudy 1	COLIGNON Sophie 2	de FRESART Frédéric 3	CASIER Nadine 4	BRUYNINCX Gregory 5	TOURNAY Karin 6	BAUM Olivier 7				
Bureau 1	8	8	3	3	0	0	0				
Bureau 2	1	2	1	0	2	2	0				
	9	10	4	3	2	2	0				

LISTE 22 - Parti Populaire										
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous										8
	BAUM Olivier 1	COLIGNON Sophie 2	MARY Michel 3	TOURNAY Karin 4	MARCOCCO Alain 5	CASIER Nadine 6				
Bureau 1	3	0	3	0	0	0				
Bureau 2	0	0	0	1	1	0				
	3	0	3	1	1	0				

LISTE 24 - WALLONIE D'ABORD					Check sum : 83943	
	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste (A)	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires (B)	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et suppléants (C)	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants (D)	TOTAL	
Bureau 1	47	17	16	0	80	
Bureau 2	38	13	8	1	60	
	85	30	24	1	140	

Total des bulletins avec des votes de liste et des votes nominatifs (1°+2°+3°+4°) : 140 (E) (Chiffre électoral de la liste 24 - WALLONIE D'ABORD)

LISTE 24 - WALLONIE D'ABORD												
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats titulaires dont les noms sont indiqués ci-dessous											124	
	DETRAUX Francis	FOUCART Catherine	DELCOUCQ Xavier	GRANDVILLE Dolorès	JOLY Didier	CUNIN Arlette	HAULOTTE Michel	DEFAUX Marie-josé	GEORGES Hubert	DEFAUX Chantal		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Bureau 1	15	7	5	7	8	6	8	6	6	5		
Bureau 2	9	5	5	5	4	3	5	4	6	5		
	24	12	10	12	12	9	13	10	12	10		

LISTE 24 - WALLONIE D'ABORD											
Nombre de suffrages nominatifs (J) attribués aux candidats suppléants dont les noms sont indiqués ci-dessous											57
	DELCOUCQ Xavier	FOUCART Catherine	JOLY Didier	GRANDVILLE Dolorès	DETRAUX Francis	CUNIN Arlette					
	1	2	3	4	5	6					
Bureau 1	7	7	3	5	5	6					
Bureau 2	4	4	4	3	5	4					
	11	11	7	8	10	10					